

HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*C'est la cendre des morts
qui créa la Patrie*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, créée par M.-G. Michberth, qui compte plus de 3480 titres à ce jour. « Ces pages ne sont pas destinées à l'automobiliste pressé qui daigne s'arrêter à Pérouges pour calmer les inquiétudes de son estomac et repart sans jeter un coup d'œil sur nos vieux murs, dont il ne semble même pas soupçonner l'existence. Elles s'adressent à tous les amis de la cité : archéologues, héraldistes, généalogistes, peintres, poètes, architectes, médecins, sculpteurs, touristes, etc. (...) Ce livre est la réponse des vieux murs, c'est l'âme même de la cité qui s'y révèle, avec sa longue et glorieuse histoire, avec la nomenclature de tous ceux qui ont vécu dans son enceinte et reposent encore, en grand nombre, dans les caveaux de l'église Sainte-Marie-Madeleine. Les familles pérogiennes ont suivi le sort de toutes les races, la plupart sont éteintes et celles qui existent sont récentes dans la ville, sauf deux, les Rudigoz et les Solassier ; d'autres noms, il est vrai, tel Bouveyron, sont anciens dans la paroisse et s'y retrouvent encore, mais où sont les Trolliet, Maréchal, Catimel, Pin, Bétuard, Favre, Garnier ? Nous n'avons pas voulu les laisser enveloppés du voile de l'oubli. Ils revivent ici pour la postérité. C'est la cendre des morts qui créa la Patrie. »

Bientôt réédité

La cité de Pérouges Vieux logis, vieilles familles

par **Émile Salomon**

*Passionné d'archéologie,
d'histoire et d'héraldisme*

Émile Salomon est né le 1^{er} mai 1888 à Écotay, dans la Loire. Son père, Xavier Salomon, jardinier au service des Meaux, était issu d'une famille alsacienne ayant opté en 1871 pour la France ; sa mère, Émilie, était d'origine suisse. Émile fréquente d'abord l'école primaire de Saint-Bonnet-le-Château puis entre en 1902 chez les maristes de Valbenoîte. Il s'installe ensuite à Lyon où il travaille dans un grand établissement commercial. Passionné d'archéologie, d'histoire et d'héraldisme, il consacre toutes ses soirées et tous ses loisirs à l'étude de blasons, de généalogies familiales, d'ex-libris

lyonnais, foréziens et vellaves. Membre de la Diana à partir de 1919, il devient directeur du Conseil des héraldistes de France et directeur de la *Nouvelle revue héraldique de France*. À sa mort, en 1945, Jean Lacombe de Lapeyrouse rachète sa bibliothèque composée de plus de 15 000 sceaux et ex-libris. Émile Salomon a rédigé de très nombreux articles généalogiques ou archéologiques dans divers journaux et revues et a publié des ouvrages importants, notamment *Les châteaux historiques du Forez* en trois volumes richement illustrés par Gaston de Jourda de Vaux, historien et généalogiste né en 1862 et mort en 1933, dont l'œuvre majeure reste *Le nobiliaire du Velay et de l'ancien diocèse du Puy*, en 7 volumes.



Les derniers jours de Notre-Dame de Grâce

La première partie de cet ouvrage, très abondamment illustré, est consacrée à l'histoire de la ville. Elle débute par les origines avec la période romaine, puis étudie les événements qui se sont déroulés sous les seigneurs d'Anthon (1100-1325), sous les Dauphins de Viennois (1325-1355), sous la maison de Savoie (1355-1535), sous les rois de France (1535-1550), sous la nouvelle et dernière domination des ducs de Savoie (1559-1601). L'auteur évoque ensuite l'histoire de Pérouges, en tant que cité du royaume de France ; durant les derniers jours de Notre-Dame de Grâce (1775-1777) ; « vers la tourmente » ; sous la Terreur ; du XIX^e siècle à 1928, avec notamment le recensement des paroissiens. La deuxième partie débute par les possesseurs des maisons de Pérouges du XV^e siècle à 1928, d'après les terriers plans et fonds d'archives. Pour cette étude, Émile Salomon arpente la rue des Rondes (anciennement « la muraille de la ville »), en passant successivement par la place du Four, la rue de la Filaterie (alias Filanderie) et la rue de la Grenette. L'ouvrage se poursuit avec les fiefs et les gentilhommières : la Rouge, la Valbonne, le Péage et l'abbaye de Chassagne ; puis les châteaux de la mouvance de la baronnie de Pérouges : Meximieux, le Fouilloux, le Bourg-Saint-Christophe, Fétan, Brézenaud, la Botte. Cette deuxième partie s'achève avec la traduction de la charte de franchises donnée à la ville par le Dauphin Humbert II le 4 août 1343. La troisième partie est consacrée à l'armorial et aux généalogies classées par ordre alphabétique des familles, dont notamment : les Beraud, les Bernin, les Catimel, les de la Cua, les Falcand, les Favier, les Favre de Vaugelas, les Fragnay, les Garnier, les Gerlier, les Juenet, les Maréchal, les Pin, les Prost, les Rudigoz, les Solassier, les Truchon, etc.

**MONOGRAPHIES DES VILLES
ET VILLAGES DE FRANCE**

**UNE COLLECTION UNIQUE
EN FRANCE DE 3 450 TITRES**

**38 TITRES SUR
L'AIN**

**Renseignements au
03 23 20 32 19**

LA CITÉ DE PÉROUGES

VIEUX LOGIS, VIEILLES FAMILLES

Si les Romains ont laissé d'incontestables traces de leur passage à Pérouges et plus encore à Meximieux, la plus lointaine figure qui se dégage dans le passé de la cité est celle du chevalier croisé Guichard d'Anthon. En 1100, il reçut Pérouges en fief du comte de Forez. Lorsqu'en 1173, Guy de Forez et son fils cédèrent à perpétuité à l'Église de Lyon, tout ce qu'ils possédaient au-delà du Rhône et le château de Pérouges, Guichard II tenta de s'opposer mais, reculant devant l'excommunication, il déposa les armes et se reconnut vassal de l'archevêque de Lyon. Par le traité de Saint-Vallier, Pérouges passa au Dauphin de Viennois qui accorda une première charte de franchises à la ville le 1^{er} janvier 1329. Lorsque Amédée VI, comte de Savoie, devint seigneur de Pérouges, il désigna Henri de la Balme comme premier châtelain en 1356. En 1537, c'est Guillaume Turrel qui devient châtelain, au nom de François I^{er}, roi de France ; puis par le mariage de Marguerite de Valois, sœur d'Henri II, avec Emmanuel-Philibert, la cité connut sa dernière domination des ducs de Savoie. Le 17 janvier 1601, le traité de Lyon mit fin aux guerres dont Pérouges fut si longtemps le théâtre. La vieille cité rentra avec toute la Bresse et le Bugey dans le royaume de France. Une ère nouvelle s'ouvrit et moins d'un demi-siècle plus tard, elle était en pleine prospérité. Quand l'abbé Favre-Mollod fut nommé curé de Pérouges, en 1747, l'ermitage de Notre-Dame de Grâce était habité et les églises de Saint-Georges et de Sainte-Marie-Madeleine étaient intactes avec toutes leurs chapelles ; leurs fondations étaient suffisantes pour assurer leur avenir. À sa mort, trente-six ans plus tard, il ne restait que l'église Sainte-Marie-Madeleine amputée de plusieurs chapelles, les corporations les plus florissantes étaient dissoutes et des procédures incessantes avaient assuré l'aisance de tous les gens de loi de la province. Par ailleurs, la construction de la nouvelle route avait favorisé Meximieux aux dépens de Pérouges. La brillante prospérité du siècle précédent n'était qu'un souvenir déjà confus et les voies de la Révolution étaient ouvertes devant l'orgueil et l'intrigue, victorieux de la justice. Il y eut quelques fortes têtes, mais la municipalité ne dénonça pas, lors de son passage, Antoine de la Chapelle, châtelain de la Rouge. Pour le préserver des dangers possibles, on inscrivit même à l'usage des sans-culottes voisins, un certificat de civisme. Un révolutionnaire insultant saint Eutrope dont il jetait au brasier la statue et auquel on attribuait le pouvoir de « dégonfler », enfla si fort, dit-on, qu'il mourut sur le champ.

Réédition du livre intitulé *La cité de Pérouges. Vieux logis et vieilles familles*, paru en 1928.
Réf. 1968-3488. Format : 20 X 30. 414 pages. Prix : 63 € Parution : janvier 2018

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous

Retrouvez
**LE LIVRE
 D'HISTOIRE**
 sur Internet...
 www.histoire-locale.fr



*Bulletin
 de
 souscription*

à retourner à :

Le Livre d'histoire

17, rue de la Citadelle
 02250 Autremencourt
 Tél. 03 23 20 32 19



Parution janvier 21018
 1968-3488

Nom

Adresse

Mail

JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire Par C.C.P. Par mandat Par carte bancaire

Notez les 3 derniers chiffres
 du n° situé au verso de
 votre carte bancaire.

Expirante le :

Téléphone (obligatoire) :

Signature (obligatoire) :

Date:/..../201..

Je commande « **LA CITÉ DE PÉROUGES. VIEUX LOGIS, VIEILLES FAMILLES** » :

ex. au prix de **63 €**

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2017 (430 pages)

- 3 450 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :

TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : **Le Livre d'histoire.**